



Reçu le :
4 novembre 2016
Accepté le :
5 novembre 2016

Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Apport d'une approche cognitivo-comportementale dans une consultation « Souffrance et Travail » au sein d'une Unité de pathologie professionnelle : exemples de prise en charge

Contribution of a cognitive-behavioral approach in consultation "Suffering and work" in an occupational pathology unit: Case studies

J. Garestier*, F. Jaworski

Unité hospitalo-universitaire de santé professionnelle (UHUSP), 104, boulevard Raymond-Poincaré, 92380 Garches, France

Summary

Purpose. The issue of mental health in France is a growing problem and the prevention of professional exclusion is a priority of the 2015–2019 occupational health plan. The objective of this study is to illustrate the contribution of a cognitive-behavioral approach in consultation "suffering and work" in an occupational pathology unit.

Method. After a description of the cognitive-behavioral therapy's consultation (CBT) to the occupational pathology unit of Garches, on data dating from April 2014 to December 2015, we will discuss the benefits of this approach through examples of two case studies.

Results. Twenty-three patients received CBT, with 6 sessions on average focused on issues related to work. After the therapy, thirteen people no more needed monitoring by the consultant doctor working in the occupational pathology unit. First case involves a patient who had a post-traumatic stress disorder typology I, moderate intensity depression and pessimism disturbing return to work. Second case is a patient who was suffering from an adjustment disorder and affirmation, self-endangering her manager position. CBT sessions allowed for both the resumption of a professional activity.

Conclusion. CBT is still little known and practiced in France even if there is clinical evidence of their effectiveness in many mental disorders. Faced with the high number of employees in professional stress disorder, these therapies, short and focused on work, can

Résumé

Introduction. La question de la santé mentale au travail en France est une problématique croissante et la prévention de la désinsertion professionnelle est un axe prioritaire du plan santé travail 2015–2019. L'objectif de cette étude est d'illustrer l'apport d'une approche cognitivo-comportementale dans une consultation « souffrance et travail » au sein d'une unité de pathologie professionnelle.

Méthodes. Après une description de la consultation de thérapie cognitive et comportementale (TCC) à l'unité de pathologie professionnelle de Garches, sur des données datant d'avril 2014 à décembre 2015, nous discuterons de l'intérêt de cette approche à travers des exemples de prise en charge et de l'étude de deux cas.

Résultats. Vingt trois patients ont bénéficié de TCC, en moyenne 6 séances, centrées sur la problématique liée au travail. À l'issue de cette prise en charge, treize personnes n'ont plus nécessité de suivi par le médecin consultant de souffrance au travail dans l'unité de pathologie professionnelle. Les deux cas étudiés ont concerné une patiente qui présentait un état de stress post-traumatique de typologie I, une dépression d'intensité modérée et une sinistrose perturbant son retour au travail et une patiente qui souffrait d'un trouble d'adaptation et d'affirmation de soi mettant en péril son poste à responsabilité. Les séances de TCC ont permis dans les deux cas la reprise d'une activité professionnelle.

* Auteur correspondant.
e-mail : julia.garestier@gmail.com (J. Garestier).

facilitate access to health care. They thus find their place in consultation "suffering and work" in occupational pathology unit, with the aim of prevention of professional exclusion, provided to define precise indications.

© 2016 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Keywords: Cognitive therapy, Behavioral therapy, Work-related stress, Occupational pathology unit, Return to the labor market

Contexte de l'étude

État des lieux des RPS

La question de la santé mentale est une problématique croissante en France. Les risques liés à l'emploi diminuent alors que les risques pour la santé mentale des travailleurs, eux, ne cessent d'augmenter. Le bureau international du Travail aborde en 1993 le stress au travail dans son rapport « Le travail dans le monde » [1]. Et depuis, de nombreuses études tendent à montrer depuis une vingtaine d'années que les problèmes de santé mentale sont largement attribuables aux mutations du monde du travail [2,3].

Les modèles de Karasek ou le *job strain* [4] et de Siegrist ou le modèle déséquilibre récompense [5], permettent l'évaluation des facteurs psychosociaux au travail et ont fait leur preuve d'effets prédictifs sur la santé à un niveau assez général de population dans les études épidémiologiques. Les enquêtes Sumer ont pour modèle de référence celui de Karasek avec un questionnaire évaluant le *job strain* ; la population la plus à risque de travailleurs exposés au stress professionnel est celle confrontée à une forte demande psychologique et une faible latitude décisionnelle, associées à un faible soutien social. Les risques psychosociaux sont à l'origine de troubles somatiques (troubles musculo-squelettiques et maladies cardiovasculaires) et psychiques. L'enquête Sumer 2010 [6] intègre dans les facteurs de risque le manque de reconnaissance au travail avec le questionnaire du modèle de Siegrist. Entre l'enquête Sumer 2003 [7] et 2010, on constate une augmentation de la population de travailleurs subissant le *job strain*.

Les risques psychosociaux ont un coût entre les dépenses de santé, l'absentéisme, les cessations d'activités et décès prématurés. Une étude de l'INRS a estimé en 2010 le coût du stress au travail total en France entre 1,8 et 2,9 milliards d'euros.

Le plan Santé Travail actuel (2016–2020) veut développer une approche positive du travail et un de ses objectifs fondamentaux est l'amélioration de la qualité de vie au travail afin de prévenir la désinsertion professionnelle [8].

Conclusion. Les TCC sont encore peu connues et pratiquées en France alors qu'elles ont fait la preuve scientifique de leur efficacité dans de nombreuses pathologies psychiques. Devant la forte demande des salariés en état de stress professionnel, ces thérapies de courte durée et ciblées sur le travail, peuvent faciliter l'accès aux soins. Elles trouvent donc leur place en consultation de souffrance et travail en unité de pathologie professionnelle, dans un objectif de prévention de la désinsertion professionnelle, à condition de définir des indications précises.

© 2016 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Mots clés : Thérapie cognitive, Thérapie comportementale, Stress lié au travail, Unité de pathologie professionnelle, Retour sur le marché du travail

Les consultations de souffrance et travail des UPP : les difficultés de prise en charge

Face à la demande croissante, les unités de pathologie professionnelle ont augmenté le nombre de consultations de souffrance et travail depuis ces 15 dernières années. Malgré tout, les délais d'attente restent longs, entre 3 et 4 mois approximativement. L'accès aux soins pour les patients demandeurs de consultations de souffrance et travail semble insuffisant comme le note le rapport du conseil économique social et environnemental en 2013 [9].

Les troubles mentaux et du comportements sont, avec les pathologies respiratoires, les pathologies professionnelles les plus fréquentes observées entre 2001 et 2012 en unité de pathologie professionnelle et représentent à elles seules un quart de celles-ci [10].

Le stress lié au travail

La question des thérapies cognitives et comportementales ne peut pas être évoquée sans parler du stress, car sa gestion est au cœur de la prise en charge. En effet, les TCC se basent sur l'exposition directe avec la réalité et l'activation symptomatique due au stress. Les définitions actuelles du stress sont similaires.

En France, l'accord national interprofessionnel sur le stress au travail en 2008 [11] définit le stress lié au travail comme étant un état de stress survenant lorsqu'il y a déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face. L'individu est capable de gérer la pression à court terme mais il éprouve de grandes difficultés face à une exposition prolongée ou répétée à des pressions intenses.

Hans Seyle [12] est le fondateur du concept de stress et pathologies d'adaptation et en 1935, il décrit le stress comme l'ensemble des moyens physiologiques et psychologiques mis en œuvre par une personne pour s'adapter à un événement donné. Notre organisme répond à un contexte stressant en

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/5573334>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/5573334>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)